

## CP - Seize neuvième, la première soirée du clip musical à Colmar

**A l'occasion de « Vibrations urbaines », le weekend dédié aux cultures urbaines les 27 et 28 août, la Ville de Colmar organise sa première soirée du clip musical et lance un appel à projets. Rendez-vous le samedi 27 août sur le parking du Grillen.**

Cette soirée aura pour objectif de valoriser ce genre artistique et de faire découvrir au grand public les meilleurs clips musicaux indépendants du moment en Alsace. Un jury sélectionnera vingt clips de tous les horizons visuels et musicaux qui seront visionnés dans des véritables conditions de projection, sur grand écran.

Ce sera aussi l'occasion de créer une rencontre entre les artistes, les réalisateurs et le public. Les artistes et réalisateurs sont invités à présenter leurs œuvres et à répondre aux questions du public. A l'issue de la soirée, le clip gagnant sera sélectionné en fonction de la qualité et de l'originalité de la vidéo.

### Comment participer ?

L'appel à projets est **ouvert à tout le monde**, amateur ou émergent, présentant des clips originaux et sans contrat, de n'importe quel signe musical.

La participation est **gratuite**, toutefois, les frais relatifs à la préparation, à l'enregistrement et à l'envoi des clips restent à la charge des participants.

**Les inscriptions s'effectuent sur [colmar.fr](https://colmar.fr) avant le 31 juillet 2022.**

Pour que le dossier soit validé, il faut impérativement que les éléments suivants soient joints :

- une vidéo
- l'autorisation de participation pour les candidats mineurs dûment signée par leur tuteur légal

Les participants doivent impérativement être présents lors de la soirée du 27 août.

### **Quelles sont les modalités techniques ?**

- Les clips doivent être fournis au format vidéo mp4 (H264), 25 images secondes, lisible sur ordinateur.
- La vidéo proposée doit être originale.
- L'équipe du clip détient les droits de propriété intellectuelle et gère toutes les autorisations nécessaires.
- Ne seront sélectionnés que les clips libres de tous droits (image et son).

### **Durée du clip**

Le clip ne devra pas dépasser une durée de 7 minutes maximum, générique compris.

### **Contenu du clip**

Le clip ne pourra contenir du contenu injurieux, violent, indécent ou illégal.

#### **CONTACT PRESSE**

Manon Lovasz - Attachée de presse  
Ville de Colmar - Colmar Agglomération  
06 79 80 49 18  
manon.lovasz@colmar.fr